

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité fera périodiquement l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilisera les résultats de ces audits pour adhérer à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor.

Entretemps, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a entrepris une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013, conformément à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor, et on trouve en annexe un résumé des résultats et du plan d'action.

Hon. Charles Strahl, P.C.
Président

Ottawa, Canada
Le 30 août 2013

Michael E. Doucet
Directeur Exécutif, agent financier supérieur

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en milliers de dollars)	2013	Redressé (note 11) 2012
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	299	322
Indemnités de vacances	4	99
Avantages sociaux futurs (note 5)	118	255
Total des passifs nets	421	676
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	251	299
Débiteurs et avances (note 6)	42	20
Total des actifs financiers nets	293	319
Dette nette ministérielle	128	357
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	33	-
Immobilisations corporelles (note 7)	26	30
Total des actifs non financiers	59	30
Situation financière nette ministérielle	(69)	(327)

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Hon. Charles Strahl, P.C.
Président

Ottawa, Canada
Le 30 août 2013

Michael E. Doucet
Directeur Exécutif, agent financier supérieur

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2013	2013	Redressé (note 11) 2012
Charges			
Plaintes	959	495	477
Études	1 121	904	1 149
Services internes	1 011	1 695	1 610
Total des charges	3 091	3 094	3 236
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 091	3 094	3 236
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	2 666	2 929	2 796
Variations des montants à recevoir du Trésor	(48)	(48)	30
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	459	471	463
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	14	(258)	(53)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	(256)	(327)	(380)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	(270)	(69)	(327)

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2013	2013	Redressé (note 11) 2012
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	14	(258)	(53)
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	12	13
Amortissement des immobilisations corporelles	(26)	(16)	(14)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(26)	(4)	(1)
Variation due aux charges payées d'avance	-	33	-
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(12)	(229)	(54)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	313	357	411
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	301	128	357

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2013	Redressé (Note 11) 2012
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	3 094	3 236
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(16)	(14)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(471)	(463)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	22	(1)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	33	-
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	23	(31)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	95	(7)
Diminution des avantages sociaux futurs	137	63
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 917	2 783
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	12	13
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	12	13
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 929	2 796

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a été formé afin de surveiller de l'extérieur la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions et afin d'examiner les plaintes formulées par des particuliers et les rapports de ministre ayant trait à la sécurité nationale.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité tient ses pouvoirs de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) qui a été promulguée le 16 juillet 1984. Ses premiers présidents et membres ont été nommés par le gouverneur général en conseil le 30 novembre 1984. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a le pouvoir d'établir ses propres Règles de procédure et d'employer un directeur exécutif et un personnel suffisant pour soutenir ses activités. En vertu de la Loi, il est tenu de présenter un rapport au ministre de la Sécurité publique et Protection civile au plus tard le 30 septembre à chaque année fiscale, qui, pour sa part, doit le déposer devant chaque chambre du Parlement dans les 15 premiers jours de séance des chambres après l'avoir reçu. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité peut aussi demander au SCRS ou à l'inspecteur général nommé en vertu de la Loi sur le SCRS à examiner des activités particulières du Service et à lui remettre un rapport sur cet examen.

Afin d'obtenir son résultat stratégique et des résultats pour les Canadiens, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité élabore ses plans et ses priorités en fonction des activités des programmes centrales ci-après.

1.1 Examens

Le programme de surveillance vise à examiner les activités du SCRS pour s'assurer que ce dernier remplit ses fonctions comme il se doit et avec efficacité, conformément à la loi, aux politiques et à l'orientation ministérielle. Grâce à un programme de recherche exhaustif à multiples volets, le personnel du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité examine divers aspects des opérations et des activités du SCRS afin de procéder à une analyse rétrospective qui est ensuite soumise à l'approbation du Comité.

1.2 Plaintes

Dans le cadre de son programme des plaintes, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité reçoit les plaintes que des personnes ou des groupes portent contre le SCRS, et mène les enquêtes qui s'imposent. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité agit ainsi à titre de tribunal administratif quasi judiciaire et indépendant, en application de la Loi sur le SCRS. Ses enquêtes portent sur: les plaintes « contre des activités du Service », aux termes de la Loi sur le SCRS; les plaintes concernant les habilitations de sécurité à des fonctionnaires ou à des fournisseurs du gouvernement fédéral; les plaintes dont le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité est saisi par la Commission canadienne des droits de la personne et qui ont trait à la sécurité du Canada; et les rapports présentés en vertu de l'article 19 de la Loi sur la citoyenneté.

1.3 Services internes

Cette activité englobe tous les coûts liés aux activités courantes de l'organisation (le coût des ressources informatiques, de la gestion des biens, des installations, de la sécurité, des rapports de l'organisation, de la gestion de l'information, etc.). De plus, cette activité de programme englobe l'administration des réunions auxquelles les membres du Comité assistent.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice;

- Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité découlant du régime. La responsabilité du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(f) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation; une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(g) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est de 3 000 \$ et plus sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	3 ans

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2013	Redressé (note 11) 2012
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 094	3 236
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(16)	(14)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(471)	(463)
Charges payées d'avance imputées antérieurement aux autorisations	(4)	-
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances	95	(7)
Diminution des avantages sociaux futurs	137	63
Remboursement de charges des exercices antérieurs	17	6
	(242)	(415)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	12	13
Augmentation des charges payées d'avance	37	-
	49	13
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 901	2 834

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2013	2012
Autorisations fournies :		
Crédit - Dépenses de fonctionnement	2 815	3 091
Montants législatifs	265	297
Moins :		
Périmés : Fonctionnement	(179)	(554)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 901	2 834

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

(en milliers de dollars)	2013	2012
Créditeurs - parties externes	296	263
Créditeurs - autres ministères et organismes	3	59
Total des crédoiteurs et des charges à payer	299	322

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction l'inflation.

Tant les employés que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2012-2013, les charges s'élèvent à 238 327 \$ (267 732 \$ en 2011-2012), soit environ 1,7 fois (1,8 fois en 2011-2012) les cotisations des employés.

La responsabilité du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

(en milliers de dollars)	2013	Redressé (note 11) 2012
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	255	318
Charge pour l'exercice	56	155
Prestations versées pendant l'exercice	(193)	(218)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	118	255

6. Débiteurs

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Débiteurs - autres ministères et organismes	42	20
Débiteurs nets	42	20

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	Coût			Amortissement			Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture	2013	2012
Matériel informatique	50	12	62	40	4	44	18	10
Logiciels informatiques	10	-	10	2	3	5	5	8
Autre matériel	54	-	54	42	9	51	3	12
	114	12	126	84	16	100	26	30

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2014	2015	2016	2017	2018 et exercices ultérieurs	Total
Transport et télécommunications	130	130	130	130	130	650
Information	43	43	43	43	43	215
Services professionnels et spéciaux	350	250	250	250	250	1 350
Location	20	20	20	20	20	100
Achat de services de réparation et d'entretien	5	5	5	5	5	25
Services publics, fournitures et approvisionnement	5	5	5	5	5	25
Acquisition de machines et matériel	20	20	20	20	20	100
Total	573	473	473	473	473	2 465

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Comité de surveillance des activités de renseignement et sécurité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

De plus, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a conclu une entente avec le Bureau du Conseil privé concernant la prestation de services relatifs aux finances et à l'administration qui est inclus dans la section b). En outre, au cours de l'exercice, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Installations	312	309
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	159	154
Total	471	463

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de payé et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du Comité de surveillance des activités de renseignement et sécurité.

b) Autres transactions entre apparentés

(en milliers de dollars)	2013	2012
Charges - autres ministères et organismes	266	319

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrites dans la section (a).

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités des programmes du Comité de surveillance des activités de renseignements et sécurité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales activités de programme et par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Examens	Plaintes	Services internes	2013	Redressé (note 11) 2012
Charges					
Salaires et avantages sociaux	328	798	836	1 962	2 198
Services professionnels et spéciaux	134	33	310	477	412
Installations	-	-	312	312	309
Transport et télécommunications	33	47	125	205	149
Acquisition de machines et de matériel	-	-	32	32	45
Achat de services de réparation et d'entretien	-	-	2	2	36
Information	-	26	8	34	40
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	16	16	14
Location	-	-	26	26	13
Services publics, fournitures et approvisionnement	-	-	24	24	20
Autres	-	-	4	4	-
Total des charges	495	904	1 695	3 094	3 236
Coût net des activités poursuivies	495	904	1 695	3 094	3 236

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Modification comptable

En comparant les provisions pour indemnités de départ, nous avons trouvé d'importantes erreurs dans les résultats de l'année dernière et avons donc apporté des corrections au poste de provision pour indemnités de départ de l'année financière 2012-2013.

Nous avons traité de nouveau les états financiers comparatifs présentés pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 et en présentons les résultats dans le tableau ci-dessous :

2011-2012 (en milliers de dollars)	Avant ajustement	Effets de la modification	Redressé
État de la situation financière			
Avantages sociaux futurs	(126)	(129)	(255)
Situation financière nette ministérielle	(198)	(129)	(327)
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle			
Examens	438	39	477
Plaintes	1 043	106	1 149
Services internes	1 626	(16)	1 610
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 107	129	3 236
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(182)	129	(53)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	(198)	(129)	(327)
État de la variation et de la dette nette ministérielle			
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	228	129	357
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(182)	129	(53)
État des flux de trésorerie			
Diminution des avantages sociaux futurs	192	(129)	63
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 107	129	3 236

12. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.